

**Date:** 28/05/2013

**Edition:** Namur-Luxembourg

**Section:** INFORMATIONS GENERALES

**Sous Section:** SOCIETE

## Pédaler pour le don d'organes

**La commune de Crisnée invite toute la Belgique à participer à la chaîne de vies le jour de la fête nationale**

**SOLIDARITÉCRISNÉE** Soucieuse de mobiliser au don d'organes, une cause qui est soutenue par l'ASBL Chaîne de vies, la commune de Crisnée, en province de Liège, a décidé de lancer un défi original à tout le pays.

Ce 21 juillet 2013, la petite commune de Hesbaye veut que se déploie une grande chaîne nationale de solidarité en faveur du don d'organes. Cette chaîne de solidarité reliera entre elles les 589 villes et communes belges. Elle se déploiera de maison communale en maison communale. Des cyclistes se relaieront à chaque maison communale pour gagner Crisnée.

Après avoir réussi à réaliser (déjà à vélo) l'équivalent du tour du monde, Crisnée se prépare donc à lancer ce tour de Belgique dont le but est clairement de soutenir l'ASBL Chaîne de vies.

Cette ASBL a été créée par la famille de Laurent Kremer, un jeune habitant de la commune qui est décédé lors de la fusillade de la place Saint-Lambert à Liège. Sa famille avait décidé de faire don des organes du jeune homme.

En touchant toutes les communes, les autorités communales de Crisnée estiment qu'il sera possible de profiter de l'occasion pour mener une action de sensibilisation dans tout le pays !

En pratique, la manifestation se déroulera en deux phases. La première phase concerne les communes extérieures à la province de Liège. Des départs simultanés au départ de chaque maison communale sont prévus.

En une heure maximum, toutes les villes et communes (exceptées celles de la province de Liège) seront traversées simultanément par les cyclistes. La deuxième phase concerne la province de Liège.

À 11 h, les cyclistes démarreront des sept communes limitrophes de cette province où les 84 communes seront traversées afin de rejoindre la commune de Crisnée. L'arrivée y est prévue entre 18 et 20 h.

A. Vbb.